



2024

Extrait des tarifs

Selon délibération du 14 décembre 2023

Cimetières

Prix TTC €

Droits funéraires

- Droit de superposition ⁽¹⁾ 88,00

Concession de terrain ordinaire

- Pour 15 ans 176,00
- Pour 30 ans 362,00
- Pour 50 ans 751,00

Une concession multiple est constituée de plusieurs concessions ordinaires situées côte à côte

- Pour 30 ans en terrain ancien (moins de 2 m²) 280,50

Caveau provisoire communal

- Droit d'ouverture (par opération) 20,00
- Droit de séjour (forfait 1 à 10 jours) 45,00
- Droit de séjour (journée supplémentaire) 14,00

Concession de case de columbarium ou caverne aménagée

- Pour 15 ans 606,00
- Pour 30 ans 814,00
- Pour 50 ans 1 191,00

Concession de terrain 1 m² pour construction caverne 80x80 cm

- Pour 15 ans 174,00
- Pour 30 ans 281,00
- Pour 50 ans 518,00

Caveaux et monuments (selon disponibilité)

- Caveau funéraire 2 ou 3 places d'occasion 939,00
- Caveau funéraire 2 ou 3 places neuf 1 273,00
- Caveau cinéraire occasion 394,00
- Monument funéraire occasion 1 132,00
- Monument cinéraire occasion 432,00

Accès cimetière du Sud

- Caution badge magnétique personnel d'accès 10,25
- Renouvellement en cas de perte 20,50

⁽¹⁾En cas de réduction ou regroupement de corps ou de dépôt ou d'enfouissement ou de scellement d'urne au-delà de la capacité initiale prévue par le créateur de la sépulture.



2024

Extrait des tarifs

Selon délibération du 14 décembre 2023

Centre Funéraire Régional

Prix TTC €

Crémation

- Adulte 600,00
- Enfant moins de 10 ans 180,00
- Enfant moins de 1 an (ou mort né) gratuit
- Suite exhumation décès < 5ans 600,00
- Suite exhumation décès ≥ 5 ans 300,00
- DASRI forfait par unité de masse ≤ 15 kg 164,00
- DASRI forfait par unité de masse > 15 kg 326,00

Forfait salle d'oraison (30 min.)

- GRANDE salle d'oraison (124 pers.) 100,00
- PETITE salle d'oraison (15 pers.) 60,00

Autres prestations

- Dépôt anticipé de cercueil avant crémation (nuité)
sauf dépôt la veille pour crémation le lendemain 9h00 62,00
- Dépassement durée cérémonie (1/4 d'heure supplémentaire) 102,00
- Maître de cérémonie CFR (maximum 30 min.) 140,00
- Location salon pour collation (durée crémation : 1h30) 90,00
 - ↳ 1/2 heure de dépassement supplémentaire 63,00
- Conservation des urnes cinéraires forfait mensuel indivisible
(1^{er} mois gratuit) - 1 an maximum (facturation par année civile) 59,00

Dispersion des cendres

- Puits du souvenir suite crémation à Châlons 48,00
- Puits du souvenir suite crémation hors Châlons 105,00
- Jardin cinéraire historique du CFR ⁽²⁾ 69,00

Salon et chambre funéraires

- Salon funéraire (forfait 3 jours dont le jour du dépôt) 288,00
 - ↳ Journée supplémentaire 103,00
- Chambre funéraire (forfait journalier avec présentation 30 min.) 112,00
- Chambre funéraire (forfait journalier sans présentation) 63,00
- Location laboratoire de soins/toilettes rituelles 99,00

⁽²⁾La dispersion dans le jardin cinéraire historique du CFR (pelouse et pied d'arbre) n'est possible qu'après crémation à Châlons et uniquement lorsque les cendres du conjoint ou d'un ascendant direct y sont déjà dispersées.